

Journée internationale des droits des femmes

Redonner aux professionnelles leur pouvoir d'achat

Québec, le 4 mars 2019 — À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) tient à rappeler que les professionnelles du gouvernement du Québec doivent toujours composer avec une diminution de leur pouvoir d'achat.

Celui-ci a diminué de près de 1,8 % en raison des mesures d'austérités des précédentes administrations gouvernementales effectuées ces 15 dernières années. Or, pour la même période, celui des employés des autres administrations publiques a augmenté de 11 %. L'écart total est de près de 13 %.

« Il est inacceptable que le pouvoir d'achat des femmes diminue au gré des administrations en mal d'équilibre budgétaire. Le gouvernement Legault se doit d'être courageux et de réaliser un véritable exercice d'équité salariale entre les hommes et les femmes afin que les professionnelles de l'administration publique soient enfin reconnues à leur juste titre », a affirmé Manon Therrien, 2^e vice-présidente, SPGQ.

De plus, l'écart salarial entre les professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec et celui des autres administrations publiques est d'environ 3 \$ l'heure. Les femmes sont majoritairement touchées puisqu'elles représentent 55 % de l'ensemble des professionnels du gouvernement. Une récente étude de l'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS) révèle qu'il coûterait 7,3 milliards \$ pour effectuer un réel rattrapage salarial. Cela réduirait apparemment de 35 % l'iniquité entre le salaire moyen des hommes et des femmes au Québec.

Rappelons également que malgré les différents gains de la précédente négociation, la conciliation travail-famille demeure un dossier d'actualité pour les femmes du SPGQ. Aucune amélioration notable des conditions de travail n'a été mise en place pour assurer une meilleure conciliation travail-famille. Il est temps pour le gouvernement de mettre en place une loi-cadre afin d'assurer des arrangements durables au travail pour les femmes et leur vie personnelle. De plus, la norme sur la conciliation travail-famille devrait être mise à jour. Pour l'instant, elle est inaccessible pour les ministères et institutions publiques, notamment en raison des coûts et du manque de communication.

Enfin, nous espérons que la nouvelle ministre responsable de la condition féminine, Isabelle Charest, et le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, soient créatifs pour trouver des solutions à ces situations qui durent malheureusement depuis trop longtemps.

À propos du SPGQ

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente quelque 26 000 spécialistes, dont environ 18 400 dans la fonction publique, 4 750 à l'Agence du revenu du Québec et 2 850 en santé, en éducation et dans les sociétés d'État.

— 30 —

Source

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Renseignements

Nathalie Côté

Conseillère à l'information

418 780-5107 | nathalie.cote@spgq.qc.ca

Suivre le SPGQ

Web : www.spgq.qc.ca

Twitter : twitter.com/spgq

Facebook : www.facebook.com/lespgq